

LES PERMIS F EN QUÊTE DE PLACES DE TRAVAIL

RENENS

Une campagne est lancée pour que les employeurs de la commune engagent des étrangers au bénéfice d'un titre de séjour provisoire.

«Pour trouver du travail, il me faut un permis B. Mais pour avoir un permis B, il faut que je travaille.» André Ngonbe est dans une situation kafkaïenne. Comme les quelque 2400 étrangers au bénéfice d'un permis F dans le canton, il souffre de la méconnaissance de son statut par le monde économique. «Les employeurs pensent faussement que cette population possédant un titre de séjour provisoire risque de quitter rapidement le pays et renonce ainsi à lui proposer un contrat», remarque Izabela Redmer, responsable du secteur Lausanne de l'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants (EVAM). Ce qui a pour effet d'empêcher ces étrangers de déposer une demande pour obtenir un permis B de longue durée. Une démarche possible après cinq ans passés en Suisse à condition d'être autonome financièrement.

Le nœud du problème réside en réalité sur une incompréhension du terme provisoire. «La terminologie est mauvaise», reconnaît Magaly Hanselmann, déléguée cantonale à l'intégration. En effet, dans le cas des permis F, le provisoire dure souvent plusieurs années. Parmi les 2400 étrangers dans cette situation dans le canton de Vaud, près de la moitié est en Suisse depuis plus de sept ans. Et certains sont même arrivés dans notre pays il y a une vingtaine d'années.

Face à cette situation, la Commission intégration suisse étrangers de Renens (CISE) et l'EVAM ont édité des brochures qu'ils ont envoyées aux entreprises de la commune pour les encourager à employer des permis F.

«Il est important qu'elles trouvent du travail pour être valorisées et mieux intégrées, souligne Jean-Pierre Rouyet, président de la CISE et municipal du Social à Renens. Joana Chipela Da Silva, mère de famille angolaise de 40 ans employée dans un EMS confirme: «Après huit ans en Suisse, j'ai aussi envie d'être indépendante pour l'image donnée à mes enfants.»

En devenant plus autonome, cette population permettrait encore des économies au canton puisqu'elle n'aurait plus besoin d'un soutien financier.

R. E.